

Côte de Nacre

■ Courseulles-sur-Mer

Tir à l'arc: trois courseullais dirigeants à l'honneur

Lors de l'assemblée générale de la Ligue de Basse et Haute-Normandie, qui s'est tenue à la Fonderie, à Hérouville Saint-Claire, des médailles (or, argent et bronze) de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) ont été décernées à différents dirigeants, entraîneurs et arbitres de club (Calvados, Orne, Eure et Seine-Maritime). Une cérémonie de remise étant prévue ultérieurement pour la Manche.

Ces médailles sont attribuées par la commission nationale de valorisation du bénévolat et viennent récompenser les récipiendaires pour leur précieuse contribution au développement de leur discipline.

Parmi ces représentants du tir à l'arc, trois Courseullais ont été honorés et reçus chacun une médaille de bronze. En qualité de dirigeant : Christian Malherbe qui est également trésorier du département depuis

de nombreuses années et Désiré Lenoël, qui a dirigé, de 1986 à 1987, les Archers de l'Abbaye de Palaiseau, puis la Nouvelle Arcadie à Bièvres et qui est devenu en 2002 président du club de la compagnie des Archers de la Seules à Courseulles.

"Cette récompense vient saluer tout le travail accompli non seulement au sein du club mais aussi en dehors pour la promotion de notre sport" souligne celui-ci. **"L'organisation durant deux jours du championnat du Calvados de tir à l'arc en salle individuel à 18 mètres début février en a été une très belle illustration"** (voir Liberté du 10/02/2011).

Laurent Gauthier, a obtenu sa licence en 1992, dirige les entraînements du club depuis son origine (septembre 97). Il s'est vu récompensé en sa qualité d'entraîneur.



De gauche à droite : Laurent Gauthier et Désiré Lenoël récompensés pour leur contribution au développement du tir à l'arc.

Belle victoire des handballeuses



Les joueuses du HBF 14/Courseulles HBC remportent le derby normand.

En Championnat de France Féminin des -18, les Mouettes retrouvaient, dimanche après-midi, dans leur salle fétiche, des Brèques l'équipe de Saint-Marcel Vernon (Eure), qui les avait éliminées de la Coupe de Normandie. Alors que jusqu'à la 6e minute, les deux collectifs étaient au coude à coude, l'infériorité numérique (exclusion de 2 minutes de Léa Pouchin) a décuplé l'ardeur des Courseullaises qui, après avoir scoré par quatre fois, ont fait un premier break (9' : 6-2).

Les roses et noires montent en puissance, la défense des Mouettes est intraitable et son attaque en réussite (15' : 9-3). L'écart se stabilise entre 6 et 7 buts, les Courseullaises fléchissant en fin de période. Après une interruption de plus 20' à quelques secondes de la fin de la première période, suite à la blessure d'une joueuse de Vernon, - qui nécessitera son

CHU, - les protégées d'Estelle Huet regagnent les vestiaires avec une avance de 4 buts (15-11).

En seconde période, l'équipe adverse reprend des couleurs et recolle à plusieurs reprises au score. A 10 minutes de la fin, les euroises reviennent à un point (23-22). Le public des Brèques donne de la voix et pousse son équipe. Les visiteuses cèdent sous le pressing imposé par la défense locale qui déclenche contre attaque sur contre attaque. Les Mouettes s'envoient irrésistiblement dans le money-time et l'emportent de quatre buts (27-23). **"C'est une victoire qui nous fait du bien, car il était important de prendre les points de la victoire pour bien aborder la suite de ce championnat. Je suis satisfaite du comportement de mes joueuses et notamment de la grosse prestation de notre gardienne Clara"** a souligné, heu-

Soirée printanière au comité de jumelage anglais

C'est dans une ambiance très conviviale que s'est déroulé, samedi soir, à la Maison de la

